

**COMMUNE DE LA BRUYERE**

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Extrait du Code de la Démocrate Locale  
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le jeudi 30/08/2012 à la Maison communale à Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le Secrétaire Communal,

Le 20/08/2012.

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 28 juin 2012 : Approbation.
2. Budget de la Fabrique d'Eglise de Bovesse : Exercice 2013 : Approbation
3. Budget de la Fabrique d'Eglise d'Emines : Exercice 2013 : Approbation.
4. Budget de la Fabrique d'Eglise de Meux : Exercice 2013 : Approbation.
5. Budget de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis : Exercice 2013 : Approbation.
6. Budget de la Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest : Exercice 2013 : Approbation.
7. Budget de la Fabrique d'Eglise de Warisoulx : Exercice 2013 : Approbation.
8. Budget de l'Eglise protestante de Gembloux : Exercice 2013 : Approbation.
9. Budget de la Fabrique d'Eglise de Meux : Exercice 2012 : Modification budgétaire n° 3 : Service ordinaire : Approbation.
10. Bibliothèque-Ludothèque communale : Règlement d'ordre intérieur : Approbation.
11. Service des travaux : Acquisition de produits de béton : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.

12. Service des travaux : Acquisition de produits hydrocarbonés : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
13. Patrimoine communal : Achat de cellules de columbarium : Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
14. Enseignement : Acquisition de mobilier scolaire pour diverses écoles et implantations :
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché.
15. Implantation scolaire: Section d'Emines: Nettoyage des locaux: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de Marché
16. Travaux de réfection de la rue de Liernu à Meux: Avenant n° 1: Approbation
17. Chapiteau communal: Location d'un espace de rangement: Convention: Approbation

HUIS CLOS :

18. Désignation d'une secrétaire communale faisant fonction durant la période de congé du titulaire.
19. Enseignement: Maîtresse spéciale de religion catholique aux écoles communales de La Bruyère
  - a) Mutation à temps partiel ( 2 périodes ): Décision
  - b) Nomination à titre définitif à temps partiel ( 2 périodes ): Décision
20. Enseignement: Demande de congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales: Décision
21. Enseignement: Demande de congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenances personnelles: Décision
22. Enseignement: Demande de congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenances personnelles: Décision
23. Enseignement: Prolongation de la demande de congé pour mission : Décision
24. Enseignement: Demande de pause carrière pour motif d'ordre purement personnel à ½ temps: Décision
25. Enseignement: Demande de pause carrière pour motif d'ordre purement personnel à ¼ temps: Décision
26. Enseignement: demande de congé pour prestations réduites pour deux enfants de moins de 14 ans: Décision

27. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel ( 5 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
28. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
29. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
30. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
31. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 10 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
32. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
33. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
34. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
35. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
36. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
37. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
38. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
39. Désignation d'un maître spécial d'éducation physique temporaire à temps partiel ( 8 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
40. Désignation d'un maître spécial d'éducation physique temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
41. Désignation d'un maître spécial de psychomotricité temporaire à temps partiel ( 1 période ) aux écoles communales de La Bruyère
42. Désignation d'un maître spécial de psychomotricité APE à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
43. Désignation d'un maître spécial de néerlandais temporaire à temps partiel ( 18 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
44. Désignation d'une maîtresse spéciale de langue moderne temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère

45. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
46. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 18 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère

## COMMENTAIRES.

1. /

2.

Recettes : 16.562,31 €	Dépenses : 16.562,31 €	Solde : 0
Participation communale : 13.300,93 € (12.040,47 € en 2011 et 13.388,94 € en 2012)		

3

Recettes : 48.590,99 €	Dépenses : 48.590,99 €	Solde : 0
Participation communale : 36.028,88 € (29.246,87 € en 2011 et 40.157,22 € en 2012)		

4.

Recettes : 42.626,17 €	Dépenses : 42.626,17 €	Solde : 0
Participation communale : 29.869,10 € (10.634,42 € en 2011 et 52.705,97 € en 2012, après MB1 et 2)		

5.

Recettes : 26.932,53 €	Dépenses : 26.932,53 €	Solde : 0
Participation communale : 22.258,90 € (16.135,80 € en 2011 et 29.103,42 € en 2012)		

6

Recettes : 27.743,58 €	Dépenses : 27.743,58 €	Solde : 0
Participation communale : 19.400,41 € (10.538,77 € en 2011 et 17.664,35 € en 2012)		

7.

Recettes : 28.577,57 €	Dépenses : 28.577,57 €	Solde : 0
Participation communale : 18.119,00 € (17.451,11 € en 2011 et 22.620,37 € en 2012)		

8.

Recettes : 22.034,00 €	Dépenses : 22.034,00 €	Solde : 0
Participation communale : 1.364,40 € (1.297,05 € en 2011 et 1.338,90 € en 2012)		

9.

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget après MB1 et 2	58.354,60 €	58.354,60 €	0
Majoration des crédits	1.355,20 €	1.355,20 €	0
Nouveau budget	59.709,80 €	59.709,80	0

La majoration des dépenses résulte de travaux d'entretien et de réparation des cloches de l'église pour un montant global de 1.355,20 €

La participation communale est ainsi portée à 54.061,17 € (52.705,97 € précédemment).

10. Le règlement applicable à la bibliothèque communale datant des années 80, il y a lieu d'actualiser ses modalités de fonctionnement par l'établissement d'un nouveau règlement d'ordre intérieur répondant au mieux aux missions dévolues aux bibliothèques publiques par les actuelles dispositions réglementaires.

11. – 12.

Ces deux points ont trait aux marchés annuels d'approvisionnement en matériaux du service des travaux à savoir :

- produits de béton, pour un montant estimé à 18.113,66 € TVAC
- produits hydrocarbonés, pour un montant estimé à 33.365,75 € TVAC

Mode de marché : procédure négociée sans publicité

13. Les cellules de columbarium des cimetières de l'Entité sont aujourd'hui occupées ou réservées. Il s'avère donc indispensable d'en acquérir à nouveau. cet achat portera sur 4 cellules simples et sur 48 cellules doubles pour un montant estimé à 34.751 €.  
Mode de marché : procédure négociée sans publicité.
14. En raison de l'évolution favorable de la population scolaire dans les écoles communales, il s'avère nécessaire de doter ces établissements de matériel supplémentaire.  
Devis estimatif : 9680,00 € TVAC  
Mode de marché : procédure négociée sans publicité.
15. Le 25 septembre 2007, le Conseil prenait la décision de confier le nettoyage des locaux de l'école communale d'Emines à une société privée au terme d'une procédure de marché public. Depuis lors, chaque année, cette opération est renouvelée à la grande satisfaction du corps enseignant et de la Direction.  
Il est proposé, une fois de plus, de marquer son accord sur la poursuite de cette expérience.  
Le devis estimatif est de 46.101 € TVAC  
Mode de marché: procédure négociée sans publicité
16. Le 31 mars 2011, le Conseil a marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public relative aux travaux de réfection de la rue de Liernu à Meux.  
Attribué le 9 août 2011, des dispositions ont été prises en cours de chantier en vue d'améliorer l'écoulement des eaux de surface vers le réseau d'égouttage existant améliorant ainsi le confort des riverains, usagers mais aussi la durabilité des travaux réalisés à savoir:
  - d'une part par la pose d'une surépaisseur d'hydrocarboné au bitume polymère neuf
  - d'autre part par la pose de caniveaux sur une distance de plus ou moins 30 mètresLe montant de l'avenant soumis à l'approbation du Conseil est fixé à 37.096,72 € TVAC
17. Le 27 juillet 2010, le Conseil décidait d'acquérir un chapiteau. Les infrastructures communales ne permettant pas d'entreposer ce matériel volumineux, il est proposé au Conseil la convention relative à la location d'un espace de rangement